



Compte-Rendu du Conseil d'Administration

du 9 janvier 2018

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Point section dessin (*remboursement d'un enfant qui arrête*)
3. Point sur le raid (financement section kayak)
4. Compte-rendu de la rencontre avec l'association Pont Caffino
5. Projets concernant l'Amicale Laïque pour l'année 2018. (*Fête de l'AL, Notre engagement pour la Fraternité*)
6. Questions diverses

Présents : Evelyn Cormerais, Marylène Fuselier, Domnin Herbreteau, Eric Juton, Denis Marso-lier, Christiane et Guy Martin, Bernard Mignoni, Christian Moriceau, Cécile Ollivier Marchand, André Peytreman, Jean-Michel et Marité Radigois, Annie-Claude Renaudin, Evelyne Sibioude et Françoise Simon.

Excusés : Emile Bouligand, Carole Boutet, Marie-Thérèse Bretin, Marie-Claire Coutard– Gour-bil, Isabelle Decourty, Christelle Quéméré, Laurence Lehucher, Yves Routier, Danielle Soulard .

La séance est ouverte à 20h35

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Point section dessin (remboursement de cotisation)

En l'absence de Eva Martin, le point particulier sur la section dessin n'a pu être discuté. Toutefois, les grands principes ont été rappelés : le Conseil d'Administration n'étudie la demande de remboursement suite à l'interruption d'un adhérent en cours d'année que pour des raisons médicales (ou d'inadaptation au groupe, pour les jeunes enfants). Si le Conseil d'Administration accorde le remboursement, celui-ci n'intervient que sur la part section et au prorata des séances déjà effectuées.

Les autres motifs (déménagement, ...) n'entrent pas dans le cadre d'un possible remboursement. Cf mention sur certains règlements internes qu'il faudrait peut-être généraliser.

3. Point sur le raid (financement section Kayak)

Chaque année, la section VTTrail verse la somme de 500€ au Canoë kayak en contrepartie de l'utilisation des canoës durant le raid. Cette année, le bilan du raid étant tout juste à l'équilibre, une demande de dérogation de paiement est demandée. Christian Moriceau prend acte et la question sera soumise au CA du canoë lors de la réunion du 23 janvier.

4. Compte rendu de la rencontre avec l'association Pont Caffino

L'association Sèvraval a été dissoute au 31 décembre 2017. C'est l'Etablissement Public territorial du Bassin qui prendra le relais pendant un an pour la gestion de la Maine. La commune de Maisdon-sur-Sèvre se verra confier la gestion du site de Caffino.

En conséquence, Pascal Brochard se retire de la présidence de l'Association Pont Caffino, dans la mesure où il est Conseiller municipal à Maisdon chargé des finances et que cette double casquette le mettrait dans une position de conflit d'intérêt. C'est donc Roger Tual qui va assurer l'intérim pendant un an.

La communauté de communes Sèvre, Maine et Clisson Agglo pourrait ensuite devenir propriétaire. Elle ne le fera que lorsque les falaises seront sécurisées et les travaux entrepris payés. Pendant un an, il y aura donc une situation provisoire de transition..

Que devient dans ces conditions notre convention ? L'Association Pont Caffino demande qu'elle soit signée sans modification pour cette année de transition. Une rencontre aura lieu à cet effet le 29 janvier 2018.

Résolution:

Le Conseil d'Administration, d'accord avec le président de la section Canoë Kayak, accepte de reconduire la convention en l'état, pour un an. La question sera à revoir l'an prochain lorsque la propriété et la gestion du site seront établies.

5. Les Projets de l'Amicale Laïque

- Fête de l'Amicale : La commission fêtes aurait voulu proposer une fête de l'Amicale le 2 juin 2018. Or, cette semaine-là, Mission verte participe activement à la semaine du développement durable. Nous devons donc
 - ou changer la date
 - ou prévoir une fête à thème "Développement durable", suffisamment légère pour ne pas solliciter trop les bénévoles engagés sur les deux points.

L'idée de faire participer l'ensemble des adhérents à une œuvre commune est lancée. Il pourrait s'agir de construire une deuxième embarcation, dans l'esprit de celle en carton que va construire "Mission Verte". L'invitation des adhérents portera sur le lancement des embarcations qui devront traverser la Maine et sur le pique-nique inter-sections qui réunira ensuite, le soir, tous les adhérents.

Les détails restent à préciser. Il faudra prévoir la Salle du Bois de la Haie, (si elle est disponible), en cas de mauvais temps.

- Engagement pour la fraternité : Le dernier Conseil d'Administration a approuvé le projet fédéral : permettre à un enfant de pouvoir partir en vacances. Nous devons réfléchir aux modalités pratiques.

Le conseil d'administration décide que les bénéfices de la fête de la musique seront versés au crédit de ce projet. Des stands de jeux et/ou une bourriche, etc se joindront aux démonstrations gratuites des chanteurs et musiciens. Il faudra clairement expliciter et promouvoir ce projet de fraternité en amont par une publicité importante.

6. Questions diverses

- Annie-Claude Renaudin a eu un contact avec l'association Solidarité dans la rue, qui distribue des repas chauds dans la rue aux sans-abris. Il s'agit d'un groupe de jeunes soutenus par le diocèse. Un partenariat a été réalisé avec l'intermarché d'Aigrefeuille pour récupérer des légumes. Des bénévoles de l'Amicale Laïque en feront des soupes afin que les jeunes puissent les distribuer.
- UFOLEP : Jean-Michel Radigois signale que l'UFOLEP offre la possibilité à chaque adhérent d'inviter une personne à la découverte d'une activité durant le mois de janvier. Ceci concerne les activités à moindre risque de catégorie R1 et R2 (Multisports, école de sport, badminton, roller) Nous pourrions y adjoindre la section Dessin enfants qui a besoin d'augmenter son effectif, bien que ce ne soit pas une section UFOLEP. Jean-Michel Radigois contacte les sections concernées.
- Réunion APAC le 16 janvier 2018, à Bouguenais. Jean-Michel ira. Il cherche un partenaire.
- Dossier subvention mairie : il va être temps de remplir les dossiers. Contacter Jean-Michel Radigois.
- Section Anglais : la professeure a pris un congé de 3 mois pour des raisons personnelles. Jennifer PALTHORPE assurera son remplacement durant son absence.
- Médailles : lors des vœux du maire, 2 sections ont été honorées par la municipalité. Lire et Faire représentée par Marylène Fuselier et VTTrail représentée par Denis Marsolier, pour les 10 ans d'organisation du Raid Nature Caffino. La section Lire et Faire lire a reçu un bon d'achat de 100€, qui sera remis à l'école Marcel Canonnet. Le VTTrail a reçu la médaille de la ville.
- Denis Marsolier, Marie-Claire Coutard Gourbil et Thierry Clause (APE) ont participé au stage sur la Laïcité proposé par la FAL en décembre 2017. Denis souligne la grande qualité de cette formation, très riche et très vivante.
- Cinetik : le prochain film "Patient " est programmé pour le 9 février 2018 . Les intervenant seront Jean-François MATHE, professeur émérite et médecin spécialisé dans la rééducation et Muriel L'HERISSE, ergothérapeute en charge d'enfants dans deux IME. Le débat portera sur le champ des possibles pour les personnes en situation de handicap.
Françoise Simon signale que le 27 janvier 2018, à la Turmelière, il y a une matinée de formation à l'analyse filmique et au langage de l'image à partir du film "Les sufragettes". Cette formation est ouverte à tous ceux qui le souhaitent ; s'inscrire auprès de Françoise.
- Evelyne Siboude signale que le CDCK44 a racheté une table pour remplacer celle qui avait disparu lors du Pagayons en Sèvre et Maine 2017.
- AG 2018 : elle est prévue le 16 mars 2018 à 20h00, salle du Bois de la Haie. Nous profiterons de l'occasion pour mettre en valeur les jeunes de nos sections et de la junior-association qui, d'une façon ou d'une autre, méritent notre estime. Bien réfléchir pour ne pas faire d'oublis. Il s'agit, certes, de féliciter ceux qui ont obtenu de bons résultats, mais d'autres peuvent aussi mériter d'être distingués pour leur engagement, leur persévérance, leur bon esprit.... Réfléchir à la forme que peut prendre cette célébration (montage vidéo ...).

Compléments postérieurs à la réunion:

- Proposition de dates pour les prochains Conseil d'Administration faite par Marité Radigois et Evelyne Siboude (à voter au prochain Conseil d'Administration)

Année 2018 : 6 février, 3 avril, 15 mai, 5 juin, spéciale section 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre. // Année 2019 : 8 janvier et 5 février.

- Un point n'a pas été évoqué. Nous nous en excusons . Il s'agit de l'obtention par la section Billard du label fédéral : Club-école de la Fédération française de Billard, initiation découverte niveau 1, pour la saison 2017-2018, Discipline Carambole.

Félicitations à nos amis de la section Billard.

Prochain CA le 6 février 2018, à 20h30, salle de la Maine

En cas d'absence prévenir Marité Radigois ou Evelyne Sibioude

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé par

Evelyne Sibioude et Marité Radigois

Relu par Françoise Simon

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin